

CM1 · FICHE 163906

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Définition : « Personne qui prépare et cuit le pain ». Retrouve le métier.

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « prépare et cuit le pain » ?

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

3. Définition : « Personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ». Retrouve le métier.

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

4. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « fabrique des objets et des meubles en bois » ?

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

5. Quel métier désigne une personne qui réalise des photographies ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

6. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « prépare des pâtisseries » ?

Réponse : pâtissier

Un pâtissier est une personne qui prépare des pâtisseries.

7. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « vend et compose des bouquets » ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Quel métier désigne une personne qui confectionne des vêtements ?

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

9. Définition : « Personne qui confectionne des vêtements ». Retrouve le métier.

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

10. Définition : « Personne qui crée des images pour accompagner un texte ». Retrouve le métier.

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.